

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE !

L'offre Eaux, une solution complète

Contactez nos experts :

MicrobiologieEauxELMO@eurofins.com

02 51 83 79 79



www.eurofins.fr

Optimisez les analyses de vos eaux :
du contrôle de la potabilité au rejet !

Eaux de process, eaux chaudes sanitaires,
eaux des Tours Aéro-réfrigérantes, eaux de rejet

© Eurofins Food France - novembre 2015

Eurofins vous accompagne dans le contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des vos matières premières et produits finis.

Connaissez-vous notre expertise dans l'analyse des eaux ?

Dans le cadre de cette problématique, Eurofins vous propose là-aussi de simplifier votre quotidien !

Contrôlez efficacement toutes vos eaux

Maîtrisez le risque Legionella pour vos Eaux Chaudes Sanitaires (ECS) et les eaux de vos Tours Aero-Réfrigérantes (TAR)

La recherche de *Legionella* est imposée par le cadre réglementaire¹. Il est obligatoire de faire réaliser les analyses de ces bactéries, à une fréquence minimale bimestrielle, par un laboratoire accrédité Cofrac pour ce paramètre selon la norme NF T90-431.

La Solution Eurofins : accompagnement dans la prévention et la lutte contre la contamination de vos ECS et TAR par la **recherche, la quantification, la caractérisation des Legionella, l'interprétation des résultats selon les seuils réglementaires et la mise en place d'un monitoring simple.**

Optimisez vos process et suivis d'hygiène Legionella

La législation sur la maîtrise du risque *Legionella* dans les eaux étant assez stricte, la méthode PCR est de plus en plus plébiscitée, notamment pour confirmer un résultat positif de *Legionella* dans une analyse.

La Solution Eurofins : notre offre complémentaire d'analyses légionelles par PCR pour réaliser un suivi régulier de vos installations. Outre la **rapidité des résultats (en 24h-48h)**, c'est un outil performant pour :

- **Interpréter facilement les analyses** et aider à la prise de décision
- Suivre le niveau global, **pister les éventuelles dérives et identifier les points de contamination** avec le support de nos experts

Mesurez la qualité sanitaire et la potabilité des eaux

L'analyse des eaux entrant dans votre process de fabrication est nécessaire au regard du Code de la Santé Publique (CSP)

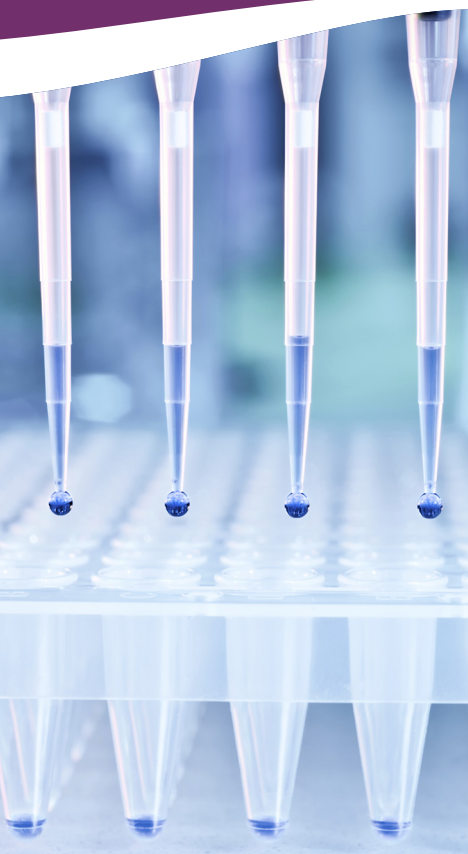
La Solution Eurofins : analyses de type R+C, suivi de contaminations particulières (plomb, perchlorates, chlorures de vinyle...), recherche de contaminations bactériennes.

Analysez les eaux de rejets et les traces de micropolluants (réglementés et émergents)

Vos eaux de process et de rejets doivent être conformes en ce qui concerne les métaux, pesticides, substances dangereuses, résidus médicamenteux. Pour les TAR, il est nécessaire de contrôler vos effluents sur pH, DCO, MES, phosphore, métaux, AOX, THM².

La Solution Eurofins : des solutions spécifiques, adaptées à votre catégorie ICPE :

- Analyses de plus de 800 substances, dont l'intégralité des paramètres de l'Agrément Environnement
- Limites de Quantification très basses en fonction de vos besoins
- Pack Bilan annuel restreint - Rejet de TAR - ICPE déclarées
- Pack Bilan annuel restreint - Rejet de TAR - ICPE enregistrées
- Pack Suivi trimestriel - Rejet de TAR - ICPE déclarées



Le + Eurofins

L'accompagnement par un expert technique qui valide les rapports et répond à toutes vos questions relatives aux résultats et à vos problématiques hydrologiques

La possibilité de gérer vos commandes et résultats en ligne via notre plateforme EOL

Des solutions de collecte et/ou prélèvement sur site.

¹ Arrêté du 01/02/2010 et circulaire DGS NEA4/2010/448 du 21/12/2010 pour les ECS et arrêtés du 14/12/2013 pour les installations des TAR

² Circulaire RDSE, arrêtés du 14 décembre 2013.